Niveau(x) d'enseignement : 7 Numéro EDUQ : 9170791
Centre d'intérêt : 320

Goerlach-Seers, Luce.

Implanter des politiques institutionnelles d'évaluation : les cégeps à l'heure de l'évaluation : l'évaluation des enseignants au Cégep de Rimouski / préparé par Luce Goerlach et Jacques Jean. -- [Montréal] : Fédération des cégeps, 1984.
34, [16] f. ; 28 cm.

"Document d'accompagnement au vidéo".

Vedette(s)-secondaire(s) : Jean, Jacques • Fédération des cégeps

Descripteur(s) : Evaluation de l'enseignant • Politique locale

Identificateur(s) de nom : Collège de Rimouski

Ce texte se veut pour l'essentiel une description de la politique de l'évaluation des enseignants au Cégep de Rimouski. Les trois premiers chapitres présentent les caractéristiques globales du processus d'évaluation, le questionnaire qui permet cette évaluation et la façon dont sont analysés et interprétés les résultats. Le chapitre quatre et la conclusion constituent une critique du processus dans sa forme actuelle et fait état des intentions de modification du collège.

Type de document :

917091

IMPLANTER DES POLITIQUES INSTITUTIONNELLES D'ÉVALUATION

LES CÉGEPS À L'HEURE DE L'ÉVALUATION

L'ÉVALUATION DES ENSEIGNANTS AU CÉGEP DE RIMOUSKI

Document d'accompagnement au Vidéo
préparé par Jean GOYER-AGH,
Service Développement et Communications
et Jacques JEAN, Cégep de Rimouski

Décembre 1984

FÉDÉRATION DES CÉGEPS

1170 791

IMPLANTER DES POLITIQUES INSTITUTIONNELLES D'ÉVALUATION

LES CÉGEPS À L'HEURE DE L'ÉVALUATION

L'ÉVALUATION DES ENSEIGNANTS AU CÉGEP DE RIMOUSKI

Document d'accompagnement au Vidéo
préparé par Luce GOERLACH,
Secteur Développement et Communications
et Jacques JEAN, Cégep de Rimouski

Décembre 1984

Fédération des cégeps

PLAN DU DOCUMENT

1. CARACTÉRISTIQUES GLOBALES DU PROCESSUS D'ÉVALUATION DES PROFESSEURS

2. LE QUESTIONNAIRE P.E.E.P.

2.1 Son contenu

2.2 Les qualités méthodologiques et scientifiques du questionnaire

2.2.1 Les critères de choix et de mesure
2.2.2 Le questionnaire
2.2.3 Les caractéristiques scientifiques

3. L'ANALYSE ET L'INTERPRÉTATION DES RÉSULTATS

3.1 La démarche d'analyse

3.2 Présentation des tableaux

3.2.1 Les tableaux A et C
3.2.2 Les tableaux B et D
3.2.3 Le tableau E
3.2.4 Le tableau F
3.2.5 Le tableau G

4. UTILISATION AU CÉGEP DE RIMOUSKI

4.1 Temps requis pour le personnel de soutien

4.2 Temps requis pour l'analyse et l'interprétation du coordonnateur de l'enseignement

4.3 Utilité pour le processus à court terme

4.4. Présentation des résultats

4.5 Interprétation des résultats

4.6 Perception dans le milieu enseignant

4.7 Données recueillies dans certains cas partielles

5. CONCLUSION

PRÉFACE

Le texte qui suit se veut une description la plus objective possible de la politique de l'évaluation des enseignants au cégep de Rimouski. Les chapitres 1, 2 et 3 présentent les caractéristiques globales du processus d'évaluation, le questionnaire qui permet cette évaluation et la façon dont sont analysés et interprétés les résultats. Le chapitre 4 et la conclusion constituent une critique du processus dans sa forme actuelle et fait état des intentions et des modifications que le collège s'apprête à faire d'ici peu.

Depuis 1972, le Cégep de Rimouski fait l'évaluation des professeurs. Une résolution adoptée au Conseil d'administration de cette même année en fait une pratique officielle et reconnue. (Voir annexe A)

1. CARACTÉRISTIQUES GLOBALES DU PROCESSUS D'ÉVALUATION DES PROFESSEURS

À la lumière de l'expérience acquise ces dernières années, on peut reconnaître au processus d'évaluation des professeurs du Cégep de Rimouski les caractéristiques globales suivantes:

- L'évaluation des professeurs est faite pour fins:
  - d'amélioration;

- de réengagement;
- d'attribution de la permanence;
- de retard de la permanence;
- de non-réengagement.

- La coordination de l'ensemble de l'opération relève de l'équipe de la Direction des services pédagogiques; celle-ci s'assure du respect des recommandations du Conseil d'administration et de la Commission pédagogique et se tient responsable à chaque session, de l'organisation et de la réalisation des activités prévues.

- Trois questionnaires ont été élaborés en vue de répondre aux fins du processus d'évaluation des professeurs.

  - un premier à être rempli par le professeur lui-même; il s'agit de son auto-évaluation. (Voir annexe B)

  - un second à être complété par le coordonnateur du département. (Voir annexe C)

  - un troisième auquel répondent les étudiants (nous en faisons une présentation ci-après).

- Dans les faits, le questionnaire d'auto-évaluation est facultatif et utilisé à la demande expresse du professeur.

- Le professeur peut remplacer ce questionnaire par un simple rapport d'activités; aucun caractère obligatoire n'est rattaché à cet aspect de l'évaluation.

- D'autre part, le questionnaire soumis à l'attention du coordonnateur de département est peu utilisé. Deux raisons expliquent cet état de fait:

  - la dernière convention collective a soustrait des fonctions du département celle de «participer à la mise en place et à l'utilisation de divers mécanismes d'évaluation et d'auto-évaluation de ses membres»;

  - depuis lors, un mot d'ordre syndical indique aux coordonnateurs de la vie départementale de s'abstenir de toute participation à ce processus d'évaluation. Cependant quelques coordonnateurs font parvenir à la direction leur évaluation contresignée par l'évaluateur.

- En définitive, le questionnaire auquel répondent les étudiants «Participation Étudiante à l'Évaluation des Professeurs» (P.E.E.P.) (1) constitue l'outil principal d'évaluation des professeurs. À chaque session, jusqu'à la date d'attribution de leur permanence, les nouveaux professeurs sont évalués par les étudiants. Les professeurs permanents, quant à eux, sont évalués par les étudiants à tour de rôle, à tous les cinq ans, ce qui représente à chaque année, le cinquième environ du corps professoral du cégep à être évalué. Dans le cas où un professeur permanent éprouve des difficultés identifiées lors d'évaluations antérieures, il est réévalué, tout comme le nouveau professeur, à la fin des sessions qui suivent jusqu'à ce que soit notée une amélioration significative dans les résultats obtenus.

- Les réponses au questionnaire P.E.E.P. sont compilées informatiquement et traitées grâce au support d'un logiciel dont on peut se procurer un exemplaire au cégep de Rivière-du-Loup.

- L'analyse des résultats compilés est d'abord remise à chacun des professeurs évalués; suit une rencontre entre le professeur et le coordonnateur de l'enseignement concerné où sont pondérés l'analyse et l'interprétation des résultats. Une fiche servant à noter le contenu de la rencontre elle-même est complétée (voir annexe D).

- L'aide aux nouveaux professeurs et aux professeurs permanents en difficulté est assurée par l'équipe départementale concernée et le conseiller pédagogique du collège. Ce dernier assiste les professeurs dans la révision de leurs méthodes d'enseignement et encourage ceux-ci à évaluer périodiquement et régulièrement les effets des modifications apportées (Ex.: emploi du test Perpe).

---

(1) Questionnaire préparé par l'Institut de formation par le groupe et le collège de Maisonneuve grâce à une subvention de la D.G.E.C., décembre 1973.

2. LE QUESTIONNAIRE P.E.E.P.

2.1 Son contenu

Après une recherche et une analyse documentaires et de multiples consultations effectuées au Cégep de Maisonneuve, les auteurs du questionnaire «P.E.E.P.» décident en 1972 de faire principalement porter l'évaluation des enseignants sur des situations significatives faisant appel à des comportements que peut observer l'étudiant; en même temps, il s'agit d'interroger l'étudiant sur les aspects essentiels du cours que voici:

- le contenu du message du professeur;
- la façon dont ce message est présenté et transmis;
- s'il est structuré et cohérent;
- la qualité des relations qui se sont établies entre le professeur et les étudiants;
- la nature des contrôles et des examens.

Enfin, les auteurs décident d'inclure dans le questionnaire un ensemble moins important d'interrogations relatives au degré d'intérêt et de satisfaction de l'étudiant, à l'apport du professeur à son développement scolaire et personnel.

2.2 Les qualités méthodologiques et scientifiques du questionnaire

Au total, dix-neuf énoncés constituent la version finale du questionnaire. Une seule question ouverte invite l'étudiant à formuler s'il le désire les remarques qu'il juge à propos de fournir.

Dans tous les cas, les énoncés ont été choisis selon des critères bien définis et soumis aux lois et règles d'une démarche scientifiquement rigoureuse.

2.2.1 Les critères de choix et de mesure

- Les dix-neuf énoncés retenus sont issus de quatre questionnaires déjà éprouvés au Québec, ailleurs au Canada et aux États-Unis.

- Les critères qui ont présidé au choix de ces dix-neuf énoncés sont explicites; il fallait opter pour des énoncés:

  - suffisamment précis et reliés étroitement à des comportements du professeur;
  - que les étudiants sont en mesure d'évaluer;
  - qui recouvrent des réalités différentes;
  - dont les résultats peuvent être utilisés à des fins de perfectionnement pour les professeurs.

- Outre cela, considérant l'influence qu'exercent la longueur d'une échelle de réponses et la nature des qualificatifs ou réponses intégrés à cette échelle sur la fidélité et la validité d'un questionnaire (ce sont là des termes que nous expliquons un peu plus loin dans le texte), quelques décisions furent arrêtées; elles se traduisent comme suit:

  - Pour chaque situation évoquée par un énoncé, c'est l'échelle de réponses ou de qualificatifs en huit points qui a été privilégiée; s'ajoute un point pour les cas où l'étudiant est dans «l'Impossibilité de se Prononcer» (I.P.).

- À la suite de chacun des treize premiers énoncés du questionnaire, les qualificatifs proposés recouvrent un ensemble d'opinions qui permettent à l'étudiant de mieux répondre en respectant réellement ce qu'il pense. Ce dernier peut indiquer par rapport à la situation décrite s'il est:

  - «tout à fait en désaccord» (2 points)
  - «en désaccord» (2 points)
  - «en accord» (2 points)
  - «tout à fait en accord» (2 points)

- Cinq énoncés (les énoncés 13 à 18 inclusivement) demandent que l'étudiant donne en huit points une appréciation ou une perception générale de son degré d'intérêt et de satisfaction sur les aspects globaux de l'enseignement et du cours.

- Un seul énoncé sur une échelle de cinq points propose à l'étudiant d'anticiper sa note globale pour le cours.

Voici le questionnaire P.E.E.P. dans sa version intégrale: (les pages 10, 11, 12 et 13 qui suivent).

2.2.2 Le questionnaire

COLLÈGE DE RIMOUSKI DIRECTION DES SERVICES PÉDAGOGIQUES

Participation étudiante à l'évaluation des professeur(e)s (P.E.E.P.)

BUT DE CE QUESTIONNAIRE:

Participer à l'évaluation des professeur(e)s et à l'amélioration de la qualité de l'enseignement que vous recevez en vous fournissant l'occasion de vous exprimer au sujet de ceux ou celles qui vous enseignent.

CE QU'IL COMPREND:

Une série d'énoncés relatifs à divers aspects de la situation d'enseignement: vos professeur(e)s, leur façon d'enseigner, vous-mêmes dans cette situation.

COMMENT Y RÉPONDRE:

Comme vos réponses sont anonymes, vous pouvez exprimer vos opinions de façon personnelle et franche.

CODIFICATION

PROFESSEUR(E) _____ _____ _____
NOM PRÉNOM numéro

NUMÉRO DE GROUPE: _____ NUMÉRO DE COURS: _____ _____ ___

NATURE DU COURS: obligatoire commun _____ de concentration _____
complémentaire _____ de spécialisation _____

NIVEAU DE L'ÉTUDIANT(E): Collège I ___ II ___ III ___

ÉNONCÉS 1 À 13

		IP	Tout à fait en désaccord		En désaccord		En accord		Tout à fait en accord	
			1	2	3	4	5	6	7	8	9
1.	Il y a correspondance entre les objectifs énoncés par ce (cette) professeur(e) et ce qui nous a été enseigné (contenu du cours)	☐	☐	☐	☐	☐	☐	☐	☐	☐
2.	Les ressources personnelles de ce (cette) professeur(e) vis-à-vis de la matière n'étaient pas limitées au contenu du manuel et des notes de cours.....	☐	☐	☐	☐	☐	☐	☐	☐	☐
3.	Tenant compte des circonstances, ce (cette) professeur(e) a judicieusement réparti à travers la session la matière de ce cours.	☐	☐	☐	☐	☐	☐	☐	☐	☐
4.	Ce (cette) professeur(e) a rendu accessibles les notions qu'il (elle) enseignait.	☐	☐	☐	☐	☐	☐	☐	☐	☐
5.	Par sa façon d'enseigner, ce (cette) professeur(e) nous a aidés à comprendre la matière de ce cours.....	☐	☐	☐	☐	☐	☐	☐	☐	☐
6.	Ce (cette) professeur(e) s'est aperçu(e), dans l'ensemble, des difficultés que nous avions à comprendre la matière du cours...	☐	☐	☐	☐	☐	☐	☐	☐	☐
7.	Ce (cette) professeur(e) a su répondre de façon satisfaisante aux questions que nous lui avons posées en rapport avec ce cours.....	☐	☐	☐	☐	☐	☐	☐	☐	☐
8.	Ce (cette) professeur(e) s'est montré(e) ouvert(e) aux suggestions et critiques que nous lui avons formulées.....	☐	☐	☐	☐	☐	☐	☐	☐	☐
9.	Les divers échanges entre nous et ce (cette) professeur(e) ont contribué à rendre ce cours intéressant.....	☐	☐	☐	☐	☐	☐	☐	☐	☐

	IP	1	2	3	4	5	6	7	8	9
		Tout à fait en désaccord			En désaccord			En accord		Tout à fait en accord
10. Ce (cette) professeur(e) a manifesté une disponibilité qui nous encourageait à le (la) consulter au besoin.....	☐	☐	☐	☐	☐	☐	☐	☐	☐	☐
11. Ce (cette) professeur(e) a respecté les horaires prévus pour les cours, rencontres, rendez-vous.....	☐	☐	☐	☐	☐	☐	☐	☐	☐	☐
12. Le contenu des contrôles, travaux, examens a correspondu aux aspects importants vus durant ce cours.....	☐	☐	☐	☐	☐	☐	☐	☐	☐	☐
13. Les évaluations faites par ce (cette) professeur(e) m'ont renseigné suffisamment sur mes progrès durant ce cours.....	☐	☐	☐	☐	☐	☐	☐	☐	☐	☐

ÉNONCÉS 14 À 18

Chacun des énoncés suivants est aussi accompagné d'une échelle d'appréciation en 8 points. Dans chaque cas, faites un «X» dans la case qui correspond le mieux à votre opinion.

	IP	1	2	3	4	5	6	7	8	9
		Très peu intéressant								Très intéressant
14. Indépendamment de ce (cette) professeur(e) et de son enseignement, je trouve la matière en elle-même.....	☐	☐	☐	☐	☐	☐	☐	☐	☐	☐
15. De façon générale, j'ai trouvé le groupe d'étudiant(e)s qui a suivi ce cours avec moi.....	☐	☐	☐	☐	☐	☐	☐	☐	☐	☐
16. De façon générale, vis-à-vis de l'enseignement de ce (cette) professeur(e), mon degré de satisfaction est.....	☐	☐	☐	☐	☐	☐	☐	☐	☐	☐
		Très peu élevé								Très élevé
17. De façon générale, l'apport de ce (cette) professeur(e) et de son enseignement à mon développement scolaire (acquisition de connaissances, méthodes de travail, etc.) a été.....	☐	☐	☐	☐	☐	☐	☐	☐	☐	☐
		Très peu considérable								Très considérable

18. De façon générale, l'apport de ce (cette) professeur(e) et de son enseignement à mon développement personnel (autonomie, sociabilité, etc.) a été.....

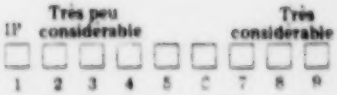

ÉNONCÉ 19

Pour ce dernier item, placez un «X» dans la case correspondant à votre perception.

19. Tenant compte des travaux, contrôles, examens déjà effectués, je crois que ma note globale pour ce cours sera.....

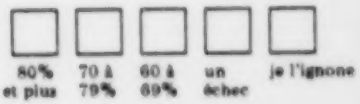

REMARQUES

2.2.3 Les caractéristiques scientifiques

Au delà des précautions prises pour rédiger l'instrument P.E.E.P., d'autres moyens ont été mis en oeuvre pour en assurer la valeur scientifique; en effet, pour chacun des énoncés du questionnaire furent calculés lors de l'expérimentation de celui-ci les indices et les coefficients de validité, de fidélité, de discrémination et d'objectivité. Dans les lignes qui suivent nous élaborons sur les deux premiers, ceux de la validité et de la fidélité. (Le détail des calculs de l'ensemble des coefficients et des indices se retrouve en annexe D: Les étapes de construction du questionnaire P.E.E.P. et ses caractéristiques scientifiques).

- La validité

  Dans le cas du P.E.E.P, la validité statistique interne et la validité de contenu de chacun des énoncés ont été examinées. Pour ce faire, les auteurs ont vérifié:

Validité statistique interne:

- dans quelle mesure chacun des énoncés permettait à l'étudiant d'évaluer des situations différentes de la vie pédagogique (calcul du coefficient de corrélation - formule de Pearson)

- dans quelle mesure les énoncés de situations précises (les douze premiers énoncés) étaient reliés à une appréciation ou à une perception globale qu'a l'étudiant de son degré de satisfaction sur les aspects globaux de l'enseignement et du cours (les énoncés 13 à 18 inclusivement).

Les auteurs ont aussi testé:

Validité de contenu:

- quelle importance pouvait revêtir chacun des énoncés aux yeux des étudiants;

- s'il y avait adéquation entre chaque énoncé et le vécu pédagogique des étudiants (l'analyse du nombre d'étudiants qui utilisent I.P.- Impossibilité de se Prononcer - et les commentaires des étudiants sur chacun des énoncés présentés ont permis de juger de cette adéquation).

Dans l'ensemble, la validité des énoncés présentés aux étudiants a été confirmée et assurée.

Trois énoncés toutefois (les énoncés 4, 11, 13) ont fait défaut à cette règle générale, à tout le moins en ce qui a trait à la validité statistique interne. Ces trois énoncés ayant été reformulés, une fois terminée la phase expérimentale, de façon à les rendre plus compréhensibles aux yeux des étudiants, il fut dès lors impossible d'en tirer le caractère distinctif et le rapport avec une perception globale de l'enseignement reçu et du cours suivi.

- La fidélité

La fidélité est cette qualité qu'a un instrument de mesure de donner les mêmes résultats chaque fois qu'il est administré. Différentes méthodes existent pour déterminer cette caractéristique: celle qui a été retenue par le P.E.E.P est l'analyse de variance*.

Pour l'ensemble des énoncés du P.E.E.P., les indices obtenus se situent à la hausse (au dessus de 80%); d'une manière générale, on peut donc parler d'une constance très satisfaisante pour les résultats obtenus. À leur tour, les énoncés reformulés après la version expérimentale ne posaient aucun problème; ayant été soumis aux critères de rédaction élaborés pour la version expérimentale, toutes les chances d'obtenir des résultats stables étaient très grandes.

---

* L'analyse de variance établit le rapport entre la variation des réponses des étudiants de chaque classe (V_1) et la variation des évaluations d'un professeur à l'autre (V_2). La formule de calcul est $\frac{1 - V_1}{V_2}$. Plus l'indice obtenu se rapproche de 1, plus la fidélité est grande.

3. L'ANALYSE ET L'INTERPRÉTATION DES RÉSULTATS

3.1 La démarche d'analyse

À la suite de la cueillette des données concernant un professeur, le collège de Rimouski lui propose une démarche d'analyse et d'interprétation des résultats que voici:

A. Le coordonnateur de l'enseignement concerné rencontre le professeur et lui rappelle la façon de lire et d'examiner les tableaux statistiques en sa possession.

B. Séparément par la suite, le professeur et le coordonnateur de l'enseignement sont invités à:

- prendre connaissance des moyennes et des écarts types (termes que nous expliquerons plus tard) obtenus par le professeur à chaque énoncé du questionnaire pour chaque groupe d'étudiants (tableaux A et C)* et pour l'ensemble des étudiants (tous les groupes) à qui il a donné le même cours (tableaux B et D);

- relever les énoncés qui reçoivent les plus hautes moyennes et ceux qui reçoivent les plus basses moyennes;

- comparer les moyennes obtenues par le professeur à chaque énoncé pour chaque groupe d'étudiants

  . aux moyennes obtenues par ce même professeur à chaque énoncé pour l'ensemble des étudiants à qui il a donné le même cours à la session considérée (tableau G);

  . aux moyennes obtenues à chaque énoncé par les autres professeurs évalués qui, à la même session, ont enseigné la même matière ou donné le même cours (tableaux E et G);

  . aux moyennes obtenues à chaque énoncé par tous les professeurs évalués en même temps au cégep (tableau E).

---

* Les tableaux A B C D E F G sont expliqués ultérieurement.

C. Séparément encore, le coordonnateur de l'enseignement et le professeur sont invités à:

- analyser les résultats obtenus (moyennes et écarts types) aux énoncés portant sur:

  . l'intérêt des étudiants pour la matière (énoncé 14);
  . le groupe d'étudiants (énoncé 15);
  . la note générale anticipée (énoncé 19);

- lire les remarques qu'ont apportées les étudiants à la fin du questionnaire et à en tirer des observations générales.

D. Ensemble finalement, le coordonnateur de l'enseignement et le professeur mettent en commun les fruits de leur analyse et de leur interprétation individuelle. Ils complètent la «fiche de rencontre» (annexe D) servant à noter le résultat de cette mise en commun.

3.2 Présentation des tableaux

De manière à respecter cette démarche d'analyse et d'interprétation, le coordonnateur de l'enseignement et le professeur reçoivent en main propre une série de tableaux où se trouvent compilés les résultats et calculées les mesures susceptibles d'éclairer leur lecture des opinions des étudiants.

3.2.1 Les tableaux A et C

Pour chacun des énoncés 1 à 13 inclusivement et 16 à 18 inclusivement, les tableaux A et C présentent:

- les distributions de fréquences et des réponses des étudiants d'un groupe donné sur une échelle en huit points;
- la moyenne et l'écart type obtenus par le professeur à chacun de ces énoncés.

Regardons de plus près les tableaux A et C aux pages suivantes:

TABLEAU A (Groupe No 74)

PROFESSEUR NO 400
COURS NO 410—210
GROUPE NO 74

ÉNONCÉ	NBRE	POURCENTAGE DE RÉPONSES À CHAQUE POINT DE L'ÉCHELLE									MOYENNE	ÉCART TYPE
		ABS	TRÈS EN DÉSACCORD 1	2	EN DÉSACCORD 3	4	EN ACCORD 5	6	TRÈS EN ACCORD 7	8		
1	21	0.0 (0)	0.0 (0)	0.0 (0)	0.0 (0)	0.0 (0)	4.8 (1)	28.6 (6)	28.6 (6)	38.1 (8)	7.00	0.93
2	19	9.5 (2)	0.0 (0)	0.0 (0)	5.3 (1)	0.0 (0)	26.3 (5)	10.5 (2)	36.8 (7)	21.1 (4)	6.37	1.35
3	21	0.0 (0)	0.0 (0)	0.0 (0)	0.0 (0)	0.0 (0)	9.5 (2)	33.3 (7)	14.3 (3)	42.9 (9)	6.90	1.06
4	21	0.0 (0)	0.0 (0)	0.0 (0)	0.0 (0)	0.0 (0)	4.8 (1)	19.0 (4)	42.9 (9)	33.3 (7)	7.05	0.84
5	21	0.0 (0)	0.0 (0)	0.0 (0)	0.0 (0)	0.0 (0)	9.5 (2)	19.0 (4)	19.0 (4)	52.4 (11)	7.14	1.04
6	20	4.8 (1)	0.0 (0)	0.0 (0)	0.0 (0)	0.0 (0)	15.0 (3)	25.0 (5)	30.0 (6)	30.0 (6)	6.75	1.04
7	21	0.0 (0)	0.0 (0)	0.0 (0)	0.0 (0)	0.0 (0)	4.8 (1)	9.5 (2)	38.1 (8)	47.6 (10)	7.29	0.82
8	21	0.0 (0)	0.0 (0)	0.0 (0)	0.0 (0)	0.0 (0)	4.8 (1)	14.3 (3)	33.3 (7)	47.6 (10)	7.24	0.87
9	21	0.0 (0)	0.0 (0)	0.0 (0)	0.0 (0)	0.0 (0)	4.8 (1)	9.5 (2)	23.8 (5)	61.9 (13)	7.43	0.85
10	21	0.0 (0)	0.0 (0)	0.0 (0)	0.0 (0)	0.0 (0)	4.8 (1)	10.0 (4)	38.1 (8)	38.1 (8)	7.10	0.87
11	20	4.8 (1)	0.0 (0)	0.0 (0)	0.0 (0)	0.0 (0)	5.0 (1)	10.0 (2)	20.0 (4)	65.0 (13)	7.45	0.86
12	21	0.0 (0)	0.0 (0)	0.0 (0)	0.0 (0)	0.0 (0)	4.8 (1)	14.3 (3)	38.1 (8)	42.9 (9)	7.19	0.85
13	20	4.8 (1)	0.0 (0)	0.0 (0)	0.0 (0)	0.0 (0)	5.0 (1)	40.0 (8)	25.0 (5)	30.0 (6)	6.80	0.93

TABLEAU C (Groupe No 74)

PROFESSEUR NO 400
COURS NO 410—210
GROUPE NO 74

ÉNONCÉ	NBRE	POURCENTAGE DE RÉPONSES À CHAQUE POINT DE L'ÉCHELLE									MOYENNE	ÉCART TYPE
		ABS	1	2	3	4	5	6	7	8		
16	21	0.0 (0)	0.0 (0)	0.0 (0)	0.0 (0)	4.8 (1)	0.0 (0)	28.6 (6)	42.9 (9)	23.8 (5)	6.81	0.98
17	21	0.0 (0)	0.0 (0)	0.0 (0)	0.0 (0)	0.0 (0)	14.3 (3)	23.8 (5)	52.4 (11)	9.5 (2)	6.57	0.85
18	21	0.0 (0)	0.0 (0)	0.0 (0)	0.0 (0)	9.5 (2)	19.0 (4)	33.3 (7)	38.1 (8)	0.0 (0)	0.00	0.98

TABLEAU A (Groupe No 75)

PROFESSEUR NO 400
COURS NO 410—210
GROUPE NO 75

ÉNONCÉ	NBRE	POURCENTAGE DE RÉPONSES À CHAQUE POINT DE L'ÉCHELLE									MOYENNE	ÉCART TYPE
		ABS	TRÈS EN DÉSACCORD 1	2	EN DÉSACCORD 3	4	5	EN ACCORD 6	7	TRÈS EN ACCORD 8		
1	9	0.0 (0)	0.0 (0)	0.0 (0)	0.0 (0)	0.0 (0)	0.0 (0)	0.0 (0)	11.1 (1)	88.9 (8)	7.89	0.31
2	9	0.0 (0)	44.4 (4)	0.0 (0)	0.0 (0)	0.0 (0)	0.0 (0)	22.2 (2)	22.2 (2)	11.1 (1)	4.22	2.94
3	9	0.0 (0)	0.0 (0)	0.0 (0)	0.0 (0)	0.0 (0)	0.0 (0)	22.2 (2)	11.1 (1)	66.7 (6)	7.44	0.83
4	9	0.0 (0)	0.0 (0)	0.0 (0)	0.0 (0)	0.0 (0)	0.0 (0)	22.2 (2)	11.1 (1)	66.7 (6)	7.44	0.83
5	9	0.0 (0)	0.0 (0)	0.0 (0)	0.0 (0)	0.0 (0)	0.0 (0)	0.0 (0)	11.1 (1)	88.9 (8)	7.89	0.31
6	9	0.0 (0)	0.0 (0)	0.0 (0)	0.0 (0)	0.0 (0)	0.0 (0)	11.1 (1)	0.0 (0)	88.9 (8)	7.78	0.63
7	9	0.0 (0)	0.0 (0)	0.0 (0)	0.0 (0)	0.0 (0)	0.0 (0)	0.0 (0)	22.2 (2)	77.8 (7)	7.78	0.42
8	9	0.0 (0)	0.0 (0)	0.0 (0)	0.0 (0)	0.0 (0)	0.0 (0)	11.1 (1)	11.1 (1)	77.8 (7)	7.67	0.67
9	9	0.0 (0)	0.0 (0)	0.0 (0)	0.0 (0)	0.0 (0)	0.0 (0)	11.1 (1)	11.1 (1)	77.8 (7)	7.67	0.67
10	9	0.0 (0)	0.0 (0)	0.0 (0)	0.0 (0)	0.0 (0)	11.1 (1)	0.0 (0)	11.1 (1)	77.8 (7)	7.56	0.96
11	9	0.0 (0)	0.0 (0)	0.0 (0)	0.0 (0)	0.0 (0)	0.0 (0)	11.1 (1)	11.1 (1)	77.8 (7)	7.67	0.67
12	9	0.0 (0)	0.0 (0)	0.0 (0)	0.0 (0)	0.0 (0)	0.0 (0)	22.2 (2)	11.1 (1)	66.7 (6)	7.44	0.83
13	9	0.0 (0)	0.0 (0)	0.0 (0)	0.0 (0)	0.0 (0)	11.1 (1)	11.1 (1)	11.1 (1)	66.7 (6)	7.33	1.05

TABLEAU C (Groupe No 75)

PROFESSEUR NO 400
COURS NO 410—210
GROUPE NO 75

ÉNONCÉ	NBRE	POURCENTAGE DE RÉPONSES À CHAQUE POINT DE L'ÉCHELLE									MOYENNE	ÉCART TYPE
		ABS	1	2	3	4	5	6	7	8		
16	9	0.0 (0)	0.0 (0)	0.0 (0)	0.0 (0)	0.0 (0)	0.0 (0)	22.2 (2)	44.4 (4)	33.3 (3)	7.11	0.74
17	9	0.0 (0)	0.0 (0)	0.0 (0)	0.0 (0)	0.0 (0)	0.0 (0)	66.7 (6)	11.1 (1)	22.2 (2)	6.56	0.83
18	9	0.0 (0)	0.0 (0)	0.0 (0)	0.0 (0)	0.0 (0)	0.0 (0)	11.1) 1)	33.3 (3)	55.6 (5)	7.44	0.68

Dans l'exemple qui précède, - professeur : No 400
- cours : No 410-210
- groupes : No 74 et No 75

- les énoncés sont représentés en ordonné par les chiffres correspondant à ceux que l'on retrouve dans le questionnaire. Pour chacun des énoncés, on retrouve également en ordonné le nombre d'étudiants qui y ont répondu (21 ou 9 selon le cas);

- en abscisse sont identifiés les huit points de l'échelle d'opinions des étudiants. À la lecture des résultats bruts (distribution de fréquences) l'on observe que pour le groupe 74 étudiants sur 21 se disent «très en accord» avec le premier énoncé, ce qui équivaut à 66.7% d'entre eux;

- la moyenne obtenue par un professeur à un énoncé se calcule en additionnant les produits du nombre d'étudiants qui se placent à chaque point de l'échelle d'opinions par la valeur ou le poids (1, 2, 3, 4, 5, 6, 7 ou 8) de chacun des points, puis en divisant la somme des produits par le nombre total d'étudiants qui ont formulé une opinion sur l'énoncé. Dans le cas présent, le score moyen du professeur concerné au premier énoncé se calcule comme suit:

$$\text{Moyenne} = \frac{(0\times1) + (0\times2) + (0\times3) + (0\times4) + (2\times5) + (3\times6) + (10\times7) + (6\times8)}{}$$

$$\text{Moyenne} = \frac{147}{21}$$

Moyenne = 7,00

- L'écart type est une mesure de dispersion. On le calcule en faisant d'abord la différence entre les points de l'échelle d'opinions et la moyenne obtenue pour l'énoncé. Pour chaque point, il faut mettre ce résultat au carré, puis le multiplier par le nombre de répondants; ensuite, on fait la somme des résultats obtenus pour les autres points et cette somme est divisée par le nombre total de répondants. On prend la racine carrée du résultat obtenu, c'est l'écart type.

Dans notre exemple, pour le premier énoncé (groupe No 74), la moyenne au tableau A est de 7,00; 1 élève a coté 5; 6 élèves ont coté 6; 6 élèves ont coté 7; 8 élèves ont coté 8.

$$\text{écart type} = \frac{(7{,}00-5)^2 \times 1 + (7{,}00-6)^2 \times 6 + (7{,}00-7)^2 \times 6 + (7{,}00-8)^2 \times 8}{21}$$

$$\text{écart type} = \frac{18}{21}$$

$$\text{écart type} = 0{,}93$$

3.2.2 Les tableaux B et D

À la différence des tableaux A et C, les tableaux B et D présentent les distributions de fréquences et le pourcentage de l'ensemble des étudiants ayant suivi le même cours avec le professeur évalué pour la session considérée. La moyenne et l'écart type pour chacun des énoncés sont également établis sur cet ensemble d'étudiants en respectant les règles statistiques appliquées aux tableaux A et C.

Ainsi, le professeur dont nous avons analysé les résultats au tableau A pour un groupe donné est évalué cette fois (tableau B) par l'ensemble des étudiants (deux groupes dans ce cas No 74 et No 75) à qui il a donné le même cours pour la session considérée.

Le tableau B fournit les énoncés numéros 1 à 13 et le tableau D les énoncés numéros 16, 17 et 18.

Les tableaux B et D sont montrés aux pages 24 et 25.

TABLEAU 3

PROFESSEUR NO 400
COURS NO 410—210
ENSEMBLE DES GROUPES

ÉNONCÉ	NBRE	POURCENTAGES DE RÉPONSES À CHAQUE POINT DE L'ÉCHELLE									MOYENNE	ÉCART TYPE
		ABS	TRÈS EN DÉSACCORD 1	2	EN DÉSACCORD 3	4	EN ACCORD 5	6	TRÈS EN ACCORD 7	8		
1	30	0.0 (0)	0.0 (0)	0.0 (0)	0.0 (0)	0.0 (0)	3.3 (1)	20.0 (6)	23.3 (7)	53.3 (16)	7.27	0.89
2	28	6.7 (2)	14.3 (4)	0.0 (0)	3.6 (1)	0.0 (0)	17.9 (5)	14.3 (4)	32.1 (9)	17.9 (5)	5.68	2.24
3	30	0.0 (0)	0.0 (0)	0.0 (0)	0.0 (0)	0.0 (0)	6.7 (2)	30.0 (9)	13.3 (4)	50.0 (15)	7.07	1.03
4	30	0.0 (0)	0.0 (0)	0.0 (0)	0.0 (0)	0.0 (0)	3.3 (1)	20.0 (6)	33.3 (10)	43.3 (13)	7.17	0.86
5	30	0.0 (0)	0.0 (0)	0.0 (0)	0.0 (0)	0.0 (0)	6.7 (2)	13.3 (4)	16.7 (5)	63.3 (19)	7.37	0.95
6	29	3.3 (1)	0.0 (0)	0.0 (0)	0.0 (0)	0.0 (0)	10.3 (3)	20.7 (6)	20.7 (6)	48.3 (14)	7.07	1.05
7	30	0.0 (0)	0.0 (0)	0.0 (0)	0.0 (0)	0.0 (0)	3.3 (1)	6.7 (2)	33.3 (10)	56.7 (17)	7.43	0.76
8	30	0.0 (0)	0.0 (0)	0.0 (0)	0.0 (0)	0.0 (0)	3.3 (1)	13.3 (4)	26.7 (8)	56.7 (17)	7.37	0.84
9	30	0.0 (0)	0.0 (0)	0.0 (0)	0.0 (0)	0.0 (0)	3.3 (1)	10.0 (3)	20.0 (6)	66.7 (20)	7.50	0.81
10	30	0.0 (0)	0.0 (0)	0.0 (0)	0.0 (0)	0.0 (0)	6.7 (2)	13.3 (4)	30.0 (9)	50.0 (15)	7.23	0.92
11	29	3.3 (1)	0.0 (0)	0.0 (0)	0.0 (0)	0.0 (0)	3.4 (1)	10.3 (3)	17.2 (5)	69.0 (20)	7.52	0.81
12	30	0.0 (0)	0.0 (0)	0.0 (0)	0.0 (0)	0.0 (0)	3.3 (1)	16.7 (5)	30.0 (0)	50.0 (15)	7.27	0.85
13	29	3.3 (1)	0.0 (0)	0.0 (0)	0.0 (0)	0.0 (0)	6.9 (2)	31.0 (9)	20.7 (6)	41.4 (12)	6.97	1.00

TABLEAU D

PROFESSEUR NO 400
COURS NO 410—210
ENSEMBLE DES GROUPES

ÉNONCÉ	NBRE	POURCENTAGE DE RÉPONSES À CHAQUE POINT DE L'ÉCHELLE									MOYENNE	ÉCART TYPE
		ABS	1	2	3	4	5	6	7	8		
16	30	0.0 (0)	0.0 (0)	0.0 (0)	0.0 (0)	3.3 (1)	0.0 (0)	26.7 (8)	43.3 (13)	26.7 (8)	6.90	0.91
17	30	0.0 (0)	0.0 (0)	0.0 (0)	0.0 (0)	0.0 (0)	10.0 (3)	36.7 (11)	40.0 (12)	13.3 (4)	6.57	0.84
18	30	0.0 (0)	0.0 (0)	0.0 (0)	0.0 (0)	6.7 (2)	13.3 (4)	26.7 (8)	36.7 (11)	16.7 (5)	6.43	1.12

3.2.3 Le tableau E

Encore plus explicite, le tableau E permet de comparer la moyenne obtenue par un professeur à chacun des énoncés,

- d'une part, à la moyenne obtenue par les professeurs évalués qui ont enseigné la même matière (410) pour la session considérée;
- et d'autre part, à la moyenne obtenue par tous les professeurs évalués du cégep à la même session.

Le tableau E est montré à la page 27.

TABLEAU I

PROFESSEUR NO 400

MATIÈRE 410 COURS 210			MOYENNE				COMPARAISONS	
	NBRE	INDIVIDUELLE	NBRE	MATIÈRE	NBRE	CÉGEP	MATIÈRE	CÉGEP
1	30	7.27	53	7.27	1914	6.69	—	+
2	28	5.68	53	5.74	1900	5.96	—	—
3	30	7.07	54	7.20	1920	6.50	—	+
4	30	7.17	55	7.15	1925	6.25	+	+
5	30	7.37	53	7.44	1931	6.04	—	+
6	29	7.07	54	6.94	1907	5.97	+	+
7	30	7.43	55	7.45	1930	6.40	—	+
8	30	7.37	55	7.24	1879	6.54	+	+
9	30	7.50	55	7.36	1918	6.20	+	+
10	30	7.23	54	7.13	1868	6.36	+	+
11	29	7.52	54	7.43	1899	6.98	+	+
12	30	7.27	55	7.07	1916	6.62	+	+
13	29	6.97	53	6.74	1871	6.13	+	+
16	30	6.90	55	6.84	1928	5.90	+	+
17	30	6.57	55	6.45	1920	5.78	+	+
18	30	6.43	55	6.20	1886	5.50	+	+

NOMBRE DE PROF DANS LA MATIÈRE: 2

	AVEC MATIÈRE	AVEC CÉGEP	RÉSULTAT GLOBAL
NOMBRE DE MOYENNES +	11	15	
NOMBRE DE MOYENNES =	0	0	4
NOMBRE DE MOYENNES —	5	3	

De manière à faciliter la lecture du tableau, on y retrouve dans les deux colonnes d'extrême droite une représentation schématique des moyennes comparées. Les symboles +, = et - permettent d'identifier rapidement:

- si la moyenne d'un professeur à un énoncé est supérieure, égale ou inférieure à celle obtenue par les professeurs évalués qui ont enseigné la même matière à la même session,

- si la moyenne d'un professeur à un énoncé est supérieure, égale ou inférieure à celle obtenue par tous les professeurs du cégep évalués à la même session.

Un résumé (en bas du tableau) informant sur la quantité des moyennes obtenues par le professeur supérieures, égales et inférieures à celles obtenues par les enseignants de la même matière (11+, 0=, 5-) et à celles obtenues par l'ensemble des professeurs du cégep (15+, 0=, 1-) complète le tableau.

3.2.4 Le tableau F

Les données regroupées au tableau F sont susceptibles de nuancer l'interprétation de l'évaluation que font les étudiants de leur professeur.

TABLEAU F

PROFESSEUR NO 400

MATIÈRE 410 / COURS 210	FACTEURS RELIÉS AUX COMPORTEMENTS								
	INTÉRÊT MATIÈRE		CLIMAT ÉTUDIANT		RENDEMENT SCOLAIRE				
GROUPES D'ÉTUDIANTS	MOYENNE	ÉCART TYPE	MOYENNE	ÉCART TYPE	1	2	3	4	5
GROUPE 74	6.67	1.08	6.00	1.15	47.6 (10)	28.6 (6)	4.8 (1)	0.0 (0)	19.4 (4)
GROUPE 75	6.56	0.83	6.00	0.94	44.4 (4)	22.2 (2)	22.2 (2)	0.0 (0)	11.1 (1)

Se rapportant aux énoncés 14, 15 et 19 de l'instrument PEEP, les données du tableau F permettent de juger des facteurs reliés aux comportements des étudiants et qui influent directement sur leur évaluation du professeur; ce sont:

énoncé 14 - l'intérêt de l'étudiant pour la matière enseignée;
énoncé 15 - la perception qu'il a du groupe d'étudiants (climat étudiant)
énoncé 19 - la note qu'il anticipe pour ce cours (rendement scolaire)

Dans le cas des deux premiers facteurs la moyenne et l'écart type sont calculés pour chacun des groupes où le professeur enseigne. Les résultats relatifs à la note anticipée sont distribués quant à eux en respectant l'ordre des réponses ou des choix proposés aux étudiants (1 pour 80% et plus, 2 pour 70% à 79%, 3 pour 60% à 69%, 9 pour un échec, 5 pour je l'ignore).

3.2.5 Le tableau G

En plus de rappeler pour chacun des énoncés de l'instrument P.E.E.P., la moyenne obtenue par un professeur à chacun des groupes auxquels il a enseigné, le tableau G:

- reprend le score moyen obtenu par le professeur à chacun des énoncés quand se trouve considéré l'ensemble des étudiants auxquels il a enseigné (ces énoncés se retrouvent dans les tableaux B et D);
- répète, pour chacun des énoncés, la moyenne obtenue par les professeurs qui ont enseigné la même matière à la session considérée (ces données se retrouvent au tableau E);
- présente une comparaison (symboles +, = et -) de la moyenne d'ensemble obtenue par un professeur à chaque énoncé à celle obtenue par les professeurs évalués dans la même matière.

Le tableau G est montré à la page 30.

TABLEAU G

PROFESSEUR No 400

MATIÈRE 410 COURS 210	RÉSULTATS INDIVIDUELS MOYENS			RÉSULTATS COMPARATIFS	
	CHAQUE GROUPE D'ÉTUDIANTS		ENSEMBLE	MOYENNE COMP.	
	74	75			
COMPORTEMENTS					
1	7.00	7.89	7.27	7.27	—
2	6.37	4.22	5.68	5.74	—
3	6.90	7.44	7.07	7.20	—
4	7.05	7.44	7.17	7.15	+
5	7.14	7.89	7.37	7.44	—
6	6.75	7.78	7.07	6.94	+
7	7.29	7.78	7.43	7.45	—
8	7.24	7.67	7.37	7.24	+
9	7.43	7.67	7.50	7.36	+
10	7.10	7.56	7.23	7.13	+
11	7.43	7.67	7.52	7.43	+
12	7.19	7.44	7.27	7.07	+
13	6.80	7.33	6.97	6.74	+
PERCEPTIONS GÉNÉRALES					
16	6.81	7.11	6.90	6.84	+
17	6.57	6.56	6.57	6.45	+
18	6.00	7.44	6.43	6.20	+
AUTRES					
14	6.67	6.56	RÉSULTAT GLOBAL	NOMBRE DE PROF DANS MATIÈRE	
15	6.00	6.00	4	2	
19	2.14	2.11			

4. UTILISATION AU CÉGEP DE RIMOUSKI

4.1 Temps requis pour le personnel de soutien aux services pédagogiques

La préparation, la cueillette des données et la transmission des résultats requièrent huit semaines-secrétaire à chaque session, réparties ainsi:

- préparation : 1 secrétaire pour 2 semaines
- cueillette : 1 secrétaire pour 2 semaines
- transmission: 2 secrétaires pour 2 semaines

Ce temps total de seize semaines-secrétaire-année ne peut être accompli par une seule personne et ne comprend pas le temps de compilation au service de l'informatique. Le temps «transmission» comprend la dactylographie des commentaires libres des étudiants pour protéger le plus possible leur anonymat.

4.2 Temps requis pour l'analyse et l'interprétation des résultats par le coordonnateur de l'enseignement

Le processus, pour être le plus efficace possible, exige une rencontre du coordonnateur de l'enseignement avec chaque professeur évalué. C'est au cours de cette rencontre que sont notés et pondérés les résultats et qu'une analyse et une interprétation finale sont faites.

Depuis quelques années, devant la lourdeur de la tâche (plus de 70 heures d'entrevues à chaque session), les coordonnateurs de l'enseignement convoquent uniquement les professeurs dont l'évaluation dénote des problèmes.

Les professeurs qui, tout en n'ayant pas de problème, demandent à échanger sur les résultats de leur évaluation sont les bienvenus. La direction des services pédagogiques cherche cependant une solution pour que tous les professeurs évalués soient rencontrés.

4.3 Utilité du processus à court terme

Il est à toute fin utile impossible d'utiliser les résultats de l'évaluation pour intervenir dans le déroulement d'un cours à une session donnée. En effet, l'intervalle de temps entre le moment de la passation du questionnaire (novembre ou avril) et le moment où les résultats sont disponibles (janvier ou mai) fait qu'il est trop tard pour tout ajustement au cours par le professeur: la session est terminée ou sur le point de l'être. Parfois, le professeur à temps partiel a déjà quitté le collège lorsque nous parviennent les résultats. Dans tous les cas, il faut prévoir utiliser ces résultats pour de l'amélioration à moyen terme.

4.4 Présentation des résultats

La présentation actuelle des résultats n'est pas d'une lecture facile pour le professeur évalué. Les tableaux des résultats sont chiffrés et il faut être familier avec ce type de tableaux pour en tirer rapidement une signification. De plus, certains tableaux devraient être corrigés: c'est particulièrement le cas des tableaux A et C ainsi que B et D qui devraient être présentés en un seul, sur une même page. Pour le faire, il faudrait modifier le logiciel de compilation. Les services pédagogiques attendent tout simplement d'avoir du temps disponible pour effectuer cette modification et améliorer en même temps la présentation générale des résultats.

Cette révision du P.E.E.P. provoquerait sans doute un questionnement sur la nécessité de certaines questions posées aux étudiants. En effet, même si toutes les questions ont été validées, il y en a quelques-unes qui nous semblent moins pertinentes. Selon nous, un étudiant peut difficilement juger (17) de l'apport d'un professeur à son développement scolaire (18) ou à son développement personnel à l'intérieur d'un cours de quarante-cinq ou de soixante périodes. Il nous semble que ces deux questions relèvent plus de l'évaluation de programme que de l'évaluation de l'enseignant.

4.5 Interprétation des résultats

Compte tenu de la façon de compiler les résultats, il faut faire une mise en garde quand on essaie d'interpréter les résultats. Chaque numéro de cours représentant pour le programme de compilation un professeur différent, cette façon de faire entraîne que, dans les comparaisons matière (+ et -) le professeur évalué est comparé partiellement ou totalement avec lui-même. En effet, si dans un département donné, un seul professeur est évalué dans deux (2) groupes où il dispense des cours différents, il sera compté au tableau E comme deux (2) professeurs et donc comparé avec lui-même, ce qui naturellement n'a aucune valeur. Dans le tableau E de l'exemple illustrant ce texte, la comparaison du nombre d'étudiants et des moyennes des deux (2) premières colonnes nous permettent de constater que deux (2) professeurs différents ont été comparés dans ce cas, mais le résultat individuel étant intégré à la moyenne matière, ceci enlève toute valeur à cette comparaison. Par contre, la comparaison avec l'ensemble des collègues du cégep évalués en même temps demeure valable puisque le résultat individuel de l'évalué est «noyé» dans la moyenne de l'ensemble des professeurs évalués.

4.6 Perception dans le milieu enseignant

De nombreux enseignants perçoivent l'évaluation comme un processus externe à leur département, comme un contrôle appartenant à la Direction. En conséquence, plusieurs coordonnateurs de département refusent de compléter le questionnaire à remplir par eux parce que suite au mot d'ordre syndical, on ne doit jamais évaluer ses pairs. Ainsi, dans plusieurs cas, la direction des services pédagogiques est privée de l'opinion des collègues du professeur. De plus, le coordonnateur de l'enseignement étant le seul à partager confidentiellement avec le professeur ses points forts et ses points faibles, cette situation fait progresser les changements de manière très lente et l'amélioration visée par le processus risque de rester lettre morte sans le support des collègues du département.

Ces aspects négatifs de l'évaluation devraient amener prochainement la direction des services pédagogiques à travailler en vue d'obtenir une meilleure acceptation du processus par le personnel enseignant afin que les professeurs évalués y trouvent plus d'éléments pour s'améliorer.

4.7 Données partielles recueillies dans certains cas

Alors que la collaboration pleine et entière des enseignants est loin d'être assurée, il arrive aussi que les données recueillies auprès des étudiants n'ont pas la valeur qu'on souhaiterait leur accorder: les étudiants ne sont pas assez nombreux à répondre; le professeur coordonne des stages; l'enseignement est dispensé par un professeur qui fait partie d'une équipe; le moment de la cueillette vient en conflit avec d'autres cueillettes et les étudiants se lassent de répondre à de tels questionnaires, etc.

En résumé, dans certains cas, les données disponibles pour effectuer un retour sur l'évaluation du professeur sont partielles.

5. CONCLUSION

Malgré les difficultés qui tiennent à l'usage de l'instrument P.E.E.P. et au refus des enseignants de compléter le questionnaire à remplir par le coordonnateur de département, nous continuons d'évaluer parce que, selon nous, c'est important de le faire.

Même dans sa forme actuelle, le P.E.E.P. est mieux que rien et l'occasion qui nous est donnée ici d'approfondir nos pratiques d'évaluation des professeurs contribuera certainement à nous inciter à améliorer l'instrument P.E.E.P. lui-même ainsi qu'à travailler pour améliorer la perception du processus chez les professeurs.

Ainsi, la Direction du cégep de Rimouski considère que le processus d'évaluation actuel, malgré les difficultés précitées, vaut la peine d'être maintenu et se doit d'être amélioré.

ANNEXE A: RÉSOLUTION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

ANNEXE A

COLLEGE D'ENSEIGNEMENT GENERAL ET PROFESSIONNEL DE RIMOUSKI

80 RUE DE L'EVECHE OUEST
RIMOUSKI QUEBEC
G5L 4H6
TELEPHONE (418)723-1880

EXTRAIT du procès-verbal de la quatre-vingt-unième (81e) assemblée du conseil d'administration tenue le mardi, 15 février 1972, à 17 heures, au local D-124.

81.8 - PROCESSUS D'EVALUATION DES PROFESSEURS

Monsieur Gaston Guy, directeur des services pédagogiques, commente un rapport préparé par la direction des services pédagogiques et portant sur le mode d'évaluation des professeurs.

Suite aux échanges, il est PROPOSE par Monsieur Joseph-Edmond Théberge, APPUYE par Madame Juliette Demers et RESOLU que le processus suivant d'évaluation des professeurs et les recommandations de la commission pédagogique soient acceptés:

A. Mode d'évaluation des professeurs

1. QUE pour l'année scolaire 1971-1972 l'évaluation des professeurs soit faite

   1.1 A partir de questionnaires d'évaluation remplis:

   - par les étudiants;
   - par le chef de département;
   - par le professeur lui-même.

   1.2 Par un comité d'évaluation, sous la responsabilité d'Alcide Daigneault, formé du directeur du secteur concerné, du chef de département, du professeur et d'un membre de la direction des services pédagogiques autre que le directeur de secteur concerné.

2. QUE les professeurs évalués soient ceux appartenant aux catégories suivantes:

   2.1 Professeurs à réengager en 1972-1973;
   2.2 Professeurs en instance d'obtenir leur permanence.

3. QUE l'évaluation des professeurs soit faite pour fins:

   3.1 d'amélioration;
   3.2 de réengagement;

3.3 d'attribution de permanence;
3.4 de retard de permanence;
3.5 de non-réengagement.

B. Modalités d'évaluation

L'équipe de direction des services pédagogiques a confié à Monsieur Jacques Jean la coordination de l'ensemble de cette opération. Monsieur Jean, à l'intérieur d'un échéancier fixé:

1. assurera le respect des recommandations du conseil d'administration et de la commission pédagogique;

2. sera responsable en collaboration avec les directeurs de secteur et les chefs de département s'il y a lieu, du choix des groupes d'étudiants qui répondront aux questionnaires et de l'heure où ils répondront;

3. fera rapport au directeur des services pédagogiques à la fin de l'opération.

C. Recommandations de la commission pédagogique

1. Le test devra être administré par une autre personne que le professeur à être évalué;

2. Il faudra tenir compte dans l'appréciation du professeur de fait que l'évaluation ait été faite ou non par des étudiants à l'intérieur d'un cours obligatoire commun. Les évaluations étudiantes ont des chances d'être moins favorables, dû à un effet de halo de la matière sur le professeur à évaluer;

3. Il faudra tenir compte dans l'appréciation du professeur, du moment de la journée ou de la semaine où est passé le questionnaire. L'état d'esprit des étudiants est différent le vendredi à 5 heures et le mardi à 2 heures par exemple;

4. Il faudra tenir compte dans l'appréciation du professeur de la composition des groupes d'évaluateurs.

Copie des questions d'évaluation remplies par l'étudiant, le chef de département, le professeur, apparaît en annexe au présent procès-verbal et en fait partie intégrante.

"Jean-Paul Crépeau" — président

"Jean-Marie Vignola" — secrétaire

COPIE CONFORME CERTIFIEE,
Ce 25 octobre 1976

ANNEXE B: QUESTIONNAIRE POUR L'AUTO-ÉVALUATION

COLLÈGE DE RIMOUSKI SERVICES PÉDAGOGIQUES

AMÉLIORATION ET ÉVALUATION DES PROFESSEURS

AUTO-ÉVALUATION DU PROFESSEUR

PRÉSENTATION:

Le questionnaire "auto-évaluation du professeur" que nous vous demandons de compléter, constitue l'un des outils importants dans l'amélioration et l'évaluation des professeurs. Nous désirons connaître, en regard de chacun des énoncés, votre degré de satisfaction que vous indiquez sur une échelle croissante de 1 à 9. Le chiffre 0 indique une impossibilité de répondre. Ces énoncés sont regroupés sous quatre (4) grands titres à savoir: Plan de cours, (Déroulement du cours), Ethique professionnelle, Personnalité, Appréciation globale.

Vos réponses nous permettront de confronter vos propres perceptions à celles de vos étudiants sur des aspects fondamentaux de votre enseignement et de votre comportement. Ainsi vous pourrez vous situer à 9, quand dans votre présentation de cours, vous êtes pleinement satisfaits, et à 3, si vous êtes insatisfaits.

Nous sommes assurés que vous accorderez à ce questionnaire une importance aussi grande que nous lui reconnaissons comme outil d'amélioration et d'évaluation des professeurs et par conséquent, d'amélioration de la qualité de l'enseignement au Collège de Rimouski.

La direction des services pédagogiques

COLLÈGE DE RIMOUSKI SERVICES PÉDAGOGIQUES

AMÉLIORATION ET ÉVALUATION DES PROFESSEURS

AUTO-ÉVALUATION DU PROFESSEUR

Nom _____ 1ère année d'enseignement ____

2° année d'enseignement ____

Nombre d'étudiants _____

Nombre de périodes _____

Nombre de préparations _____

Nombre de préparations nouvelles _____

ÉNONCÉS	SATISFACTION
PLAN DE COURS (Déroulement du cours)	
A) Objectifs	
1) Exposé des objectifs en début de session	1 2 3 4 5 6 7 8 9 0
2) Retour sur les objectifs	1 2 3 4 5 6 7 8 9 0
B) Méthodologie	
3) Présentation du cours	1 2 3 4 5 6 7 8 9 0
4) Illustration du cours à l'aide d'exemples	1 2 3 4 5 6 7 8 9 0
5) Passage de la théorie à l'application	1 2 3 4 5 6 7 8 9 0

ÉNONCÉS	SATISFACTION
6) Adaptation de vos méthodes d'enseignement au groupe	1 2 3 4 5 6 7 8 9 0
7) Continuité d'un cours à l'autre	1 2 3 4 5 6 7 8 9 0
8) Atmosphère de travail	1 2 3 4 5 6 7 8 9 0
C) Evaluation	
9) Discussion des modes d'évaluation	1 2 3 4 5 6 7 8 9 0
10) Respect des modes d'évaluation prévus dans le plan de cours	1 2 3 4 5 6 7 8 9 0
11) Remise rapide de la correction des travaux	1 2 3 4 5 6 7 8 9 0
12) Discussion de la correction des travaux	1 2 3 4 5 6 7 8 9 0
ÉTHIQUE PROFESSIONNELLE	
13) Objectivité dans l'évaluation	1 2 3 4 5 6 7 8 9 0
14) Disponibilité	1 2 3 4 5 6 7 8 9 0
15) Respect des opinions personnelles d'un étudiant	1 2 3 4 5 6 7 8 9 0
16) Attention portée aux questions d'un étudiant	1 2 3 4 5 6 7 8 9 0
17) Assistance apportée à un étudiant dans ses travaux	1 2 3 4 5 6 7 8 9 0
18) Maintien de la discipline en classe	1 2 3 4 5 6 7 8 9 0

ÉNONCÉS	SATISFACTION
19) Participation aux réunions du département	1 2 3 4 5 6 7 8 9 0
20) Participation aux réunions de sous-groupe du département	1 2 3 4 5 6 7 8 9 0
21) Comportement devant les politiques du département	1 2 3 4 5 6 7 8 9 0
22) Comportement devant les observations faites par le coordonnateur du département	1 2 3 4 5 6 7 8 9 0
23) Contribution au travail du département	1 2 3 4 5 6 7 8 9 0
24) Esprit d'équipe manifesté	1 2 3 4 5 6 7 8 9 0
25) Intégration au groupe de professeurs du département	1 2 3 4 5 6 7 8 9 0
26) Disponibilité pour les collègues	1 2 3 4 5 6 7 8 9 0

PERSONNALITÉ	
29) Facilité d'expression	1 2 3 4 5 6 7 8 9 0
30) Aisance face au groupe	1 2 3 4 5 6 7 8 9 0
31) Habileté à intéresser les étudiants	1 2 3 4 5 6 7 8 9 0
32) Habileté à créer un climat d'échange	1 2 3 4 5 6 7 8 9 0

ÉNONCÉS	SATISFACTION
33) Esprit d'initiative	1 2 3 4 5 6 7 8 9 0
APPRÉCIATION GLOBALE	
34) Respect des plans de cours établis	1 2 3 4 5 6 7 8 9 0
35) Contribution à l'élaboration des plans de cours	1 2 3 4 5 6 7 8 9 0
36) Contribution à l'élaboration de moyens pédagogiques	1 2 3 4 5 6 7 8 9 0
37) Contribution à l'élaboration de moyens d'évaluation des objectifs	1 2 3 4 5 6 7 8 9 0
38) Participation à des activités parascolaires	1 2 3 4 5 6 7 8 9 0
39) Participation à des commissions, comités...	1 2 3 4 5 6 7 8 9 0

COMMENTAIRES LIBRES: _____

_____

_____

_____

ANNEXE C: QUESTIONNAIRE À ÊTRE COMPLÉTÉ PAR LE COORDONNATEUR DU DÉPARTEMENT

ANNEXE C

COLLÈGE DE RIMOUSKI

ÉVALUATION DES PROFESSEUR(E)S
PAR LES COORDONNATEURS(TRICES) DE DÉPARTEMENTS

IDENTIFICATION

Nom et prénom du (de la) professeur(e) _____ _____

Discipline(s) enseignée(s) _____

_____

Nombre de préparations _____ Nombre de préparations nouvelles _____

Nombre d'étudiant(e)s _____ Nombre de périodes de cours _____

Date de l'évaluation _____

DIRECTIVES

1. On doit répondre à chacune des questions qui s'applique au professeur(e) évalué(e).

2. Ce formulaire peut être rempli par d'autres personnes que le (la) coordonnateur(trice) du département (adjoint(e), comité, etc.). Mais, c'est le (la) coordonnateur(trice) qui est responsable de l'évaluation et c'est lui (elle) qui doit signer le formulaire.

3. On doit absolument faire connaître au professeur(e) les résultats de son évaluation. Sa signature à la fin du formulaire atteste de ce fait.

4. Le (la) professeur(e) peut être invité(e) à discuter de son évaluation ou même à y participer.

1. Quelle est la qualité de la participation de ce (cette) professeur(e) aux réunions du département et à celles des sous-groupes départementaux?

2. Quelle est sa contribution aux différents travaux départementaux (plans de cours, moyens didactiques, évaluation de l'apprentissage, etc.)?

3. Ce (cette) professeur(e) respecte-t-il(elle) convenablement les politiques et règlements du département ou de la spécialité?

4. Ce (cette) professeur(e) vous paraît-il(elle) respecter suffisamment ses plans de cours?

.../2

5. Ce (cette) professeur(e) démontre-t-il(elle) une volonté d'améliorer son enseignement; se perfectionne-t-il(elle) d'une façon quelconque?

_____

_____

_____

_____

COMMENTAIRES LIBRES

_____

_____

_____

_____

_____

_____

_____

_____

_____

_____

_____

Signature du (de la) coordonnateur(trice)

_____

Signature du (de la) professeur(e)

ANNEXE D: FICHE DE RENCONTRE

ANNEXE D

ÉVALUATION DES PROFESSEURS

FICHE DE RENCONTRE

SESSION_____( )

Rencontre avec_____

Date_____

1 - Remarque(s) sur le(les) groupe(s) d'étudiant(s) ayant évalué le professeur (nombre d'étudiants, contexte, climat, etc.):

_____

_____

_____

_____

2 - Remarques du professeur:

_____

_____

_____

_____

_____

_____

3 - Remarques du coordonnateur de secteur:

_____

_____

_____

_____

_____

Je, soussigné, reconnais avoir pris connaissance de ces remarques.

_____
Signature

780313